

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 14

Artikel: La redingote grise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

M. Osiris et l'Exposition universelle de 1889.

Dans la polémique excessivement regrettable qui se poursuit depuis quelques jours dans nos journaux, au sujet de la statue de Guillaume-Tell offerte par M. Osiris, on a rappelé les diverses libéralités de ce dernier, entr'autres le don de cent mille francs qu'il fit en faveur de l'œuvre la plus remarquable de l'Exposition de 1889. Nous donnons, à titre de simple curiosité, les lignes suivantes, empruntées aux *Souvenirs et croquis de l'Exposition de 1889*, par M. Paul Bluysen, l'un des rédacteurs de la *République française*, journal dans lequel ces *Souvenirs*, aujourd'hui réunis en volume, ont paru à l'origine. On verra comment ce don a été affecté par le Comité de la presse, chargé de cette mission. — Nous citons textuellement :

« Au mois d'avril 1889, M. Osiris se présentait au Ministère et offrait de verser une somme de cent mille francs, qui serait attribuée à l'œuvre d'art, d'industrie ou d'utilité publique que l'on jugerait la plus remarquable dans l'Exposition. M. Osiris est un philanthrope très riche, qui s'est signalé déjà par plusieurs dons généreux : il a fait construire à ses frais la synagogue de la rue Buffault, il a fourni les fonds d'une statue à Alfred de Musset ; ses intentions étaient, à coup sûr, des plus louables et des plus désintéressées.

Le ministre les apprécia bien ainsi ; néanmoins, il ne crut pas posséder la compétence nécessaire pour satisfaire aux désirs de M. Osiris et résoudre son petit problème. Il le pria de s'adresser au Comité de la presse, qui, à l'occasion de l'Exposition, a été composé de directeurs de grands journaux de Paris et de province, au nombre de quatre-vingts. M. Osiris soumit la question à cet aréopage et maintint le chiffre de son prix à cent mille francs, qui devaient être distribués, par moitié, à l'auteur principal de l'œuvre la plus remarquable et à ses collaborateurs.

» On attendit, pour remplir les intentions de M. Osiris, que les concurrents se produisissent eux-mêmes. Or, ce qui est assez singulier, par suite peut-être

du défaut de publicité, les demandes n'affluèrent guère. On en reçut une quarantaine, parmi lesquelles il n'en était pas deux qui méritassent d'être prises en considération. Les lettres de bons toqués, d'innocents rêveurs formaient la plus grande partie du dossier.

» Venaient ensuite quelques requêtes d'inventeurs se faisant d'étranges illusions sur leurs découvertes. Un vétérinaire recommandait au Comité sa poudre pour guérir les coliques des jeunes veaux ; — un autre son procédé de soudure instantanée ; — un troisième, ses loquets pour fermer les wagons, et ainsi de suite... Enfin, à côté de ces réclames, figuraient plusieurs suppliques où de pauvres pères de famille, implorant des secours, énuméraient la quantité d'enfants qu'ils nourrissent avec peine, les pertes qu'ils ont subies, etc.

La discussion du dossier ne pouvait être bien longue ; mais, si nombre d'exposants ne s'étaient pas jugés eux-mêmes dignes du prix Osiris, par contre, les membres du Comité, qui n'avaient point perdu de vue la tâche délicate qui leur incombait, avaient tous leur opinion faite, une opinion d'artistes, d'écrivains spécialistes ou de simples promeneurs, et le débat a duré deux heures sur différentes propositions.

» On a d'abord écarté les œuvres artistiques ; puis la discussion s'est portée sur trois œuvres : la Tour Eiffel, le phonographe Edison, la Galerie des Machines de MM. Dutert et Contamin.

» Contre la Tour Eiffel, on a produit des objections diverses : la tour n'appartient pas à son constructeur, mais à une société. M. Eiffel a reçu de l'Etat une subvention de 1,500,000 francs, et, d'autre part, il s'est montré lui-même très généreux pour ses collaborateurs, les ouvriers, qui ont été largement rémunérés.

» Le phonographe est une invention étrangère, très importante sans doute, mais dont M. Edison n'a pas toute la paternité. Charles Cros et d'autres n'avaient-ils pas fait pressentir, avant l'ingénieur américain, cette étonnante découverte ? On a « blackboulé » le phonographe.

» Restait la Galerie des Machines, la merveille de l'Exposition, au dire des

ingénieurs ; sa construction est un tour de force, de hardiesse, de science et d'habileté professionnelle. M. Dutert a l'incontestable mérite de l'avoir conçue et exécutée en dépit de l'hostilité et de l'incrédulité qu'il a rencontrées au début.

» Le Comité a donc fait porter son choix sur cette galerie, tout en rendant hommage aux palais rivaux, et il a décerné le prix Osiris à M. Dutert, l'architecte qui a dressé les plans de la galerie, à M. Contamin, le calculateur de la construction, et aux ingénieurs Charton, Pierron, Deglane, Blavette, Hénard.

» Suivant le vœu de M. Osiris, ces constructeurs ont reçu 50,000 fr., distribués comme suit : 20,000 fr. à M. Dutert, 15,000 à M. Contamin et environ 3000 à chacun des autres.

» Les cinquante autres mille francs ont été répartis entre les ouvriers du palais des Machines. »

La redingote grise.

On écrivait l'autre jour au *National suisse* que des malfaiteurs avaient pénétré dans la propriété de M. Chenal, à Bourg-la-Reine (Seine), et enlevé divers objets, parmi lesquels se trouvait une relique qu'il conservait avec un soin jaloux, la redingote grise de Napoléon I^{er}.

Mais elles sont donc bien nombreuses ces redingotes grises de l'empereur ! A Paris, nous en avons vu une au Louvre et une à l'exposition du ministère de la guerre. En voici une troisième, — qui vient d'être volée chez M. Chenal, à Bourg-la-Reine, — et on nous en signale une quatrième dans le musée du prince Napoléon, à Prangins !... Et il est plus que probable que chacun des membres de la famille Bonaparte a la sienne.

Quel tas de redingotes !

C'est comme la canne de Voltaire, qui a été tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, et dont chacun des amateurs qui en possède une est persuadé qu'il a la véritable.

Et cependant cette fameuse redingote grise, que les poètes ont chantée, que l'imagerie populaire a mise à toutes sauces, n'est pas une relique si intéressante. C'était le vêtement sous lequel le

général républicain Bonaparte se plaisait à poser devant la postérité, alors même que, trahissant sa mission, il eut ni plus ni moins usurpé un trône impérial.

Questionnez-la, cette huppelande, cette redingote d'Iéna et de Lutzen, qui faisait disparaitre sur les brillants uniformes, les panaches, les brandebourgs, les broderies d'or et d'argent des états-majors, et demandez-lui son secret. En regard des héros comme Murat, qui poussait jusqu'à ses dernières limites la coquetterie populaire, et à qui rien ne paraissait assez beau, assez brodé pour aller au combat; qui courait aux batailles comme d'autres vont au bal, lavé, pommadé, rasé, frisé, ganté de blanc; en regard des illustres capitaines tout joyeux de leurs épaulettes et de leurs épées, enfants chéris de la victoire, s'élançant pleins d'ivresse dans la mêlée, voyez le « Corse aux cheveux plats », comme l'appelle le poète. A tout ce luxe, il préfère la redingote grise et le petit chapeau.

« Cette austérité pleine de fatuité, qui semble dire : « Je vaud mieux que mon habit », ne nous a jamais beaucoup ravi pour notre part, écrivait Théophile Gautier en 1841, et nous ne savons aucun gré à l'empereur de cette simplicité affectée. »

« Il n'importe, le peuple s'y est laissé prendre à cette casaque, dit un autre écrivain, et le soldat s'est plu à ne voir, dans le sombre et trompeur ambitieux, qui se drapait dans ses plis légendaires, que le *Petit caporal*. C'est ainsi que le despote s'est dissimulé à tous les regards, car la pourpre eût trahi ce César de fortune, qui n'avait été républicain que par sa redingote. »

Un entrepreneur de banquets, dîners, etc.
— Le célèbre Potel, associé depuis 1833 avec Chabot, l'ancien cuisinier de Louis-Philippe, vient de mourir à Paris. A cette occasion, on donne de très curieux renseignements sur l'organisation de cette maison si connue et qui, la première, eut l'idée d'entreprendre la fourniture à forfait des dîners et des banquets en ville et en province.

Depuis le fameux banquet de 1,500 couverts, donné à Lille, lors de l'organisation du chemin de fer du Nord, jusqu'au pantagruélique festin des maires en 1889, quelle interminable série de dîners politiques, diplomatiques et privés! Mais c'est surtout le banquet du Champ-de-Mars qui mit en pleine lumière la puissante organisation de la maison Potel et Chabot.

Il n'y avait guère moins, en effet, de 16,000 convives qu'attendaient 3,000 litres de potage, 800 litres de mayonnaise, 2,000 poulets, 2,000 kilos de saumon, 2,500 kilos de filet de bœuf, 1,000 kilos

de galantine, et 1,000 kilos de foie gras et gibier, faits en l'espace de trois jours par deux cents cuisiniers,

Pantagruel se réjouirait de dénombrer les casseroles de la maison. Il y en a un millier, et 80,000 verres de tous genres. Et puisque nous nous sommes embarqués dans cette statistique, énumérons les assiettes, aussi nombreuses que les étoiles du firmament. Il y en a cent vingt mille et tout à l'avenant : 20,000 tasses à café et à thé, 20,000 cuillers, 60,000 fourchettes, 60,000 couteaux, 2,000 salières, 15,000 carafes.

Quatre-vingts cuisiniers sont aux fourneaux, sans compter le personnel des extras.

Il existe, non loin du quartier de Vaugirard, une singulière table d'hôte.

C'est en effet autour de cette table que se réunissent les *Enragés*, ou pour mieux dire, toutes les personnes en traitement à l'Institut Pasteur.

Toutes les parties du monde y sont représentées, toutes les langues sont parlées dans cette maison isolée.

A l'heure actuelle, les habitants de la maison sont un Marseillais qu'accompagne une exquise Arlésienne en costume national.

Une famille russe, composée du père, d'une jeune et charmante fille brune et d'un petit garçon pâle. Une famille hollandaise : cinq personnes; toute la famille a été mordue; et un vieux paysan octogénaire pouvant à peine marcher. Le malheureux a été mordu par un chat.

De nouvelles recrues viennent d'arriver; treize Russes, qui prendront certainement place autour de cette table d'hôte où règne, d'ailleurs, la plus franche gaieté et où chacun ne semble nullement douter de l'efficacité du traitement.

Un vitrier de Figanières, village du Var, vient de faire un pari original.

Il propose de se rendre à pied de Marseille à Paris, pour aller saluer les cendres de Napoléon I^{er}.

Détail bizarre: le voyage devra s'effectuer à reculons.

Des amateurs de Marseille comptent tenir le pari.

En cas d'insuccès, M. Castagne, auteur de cette promenade à l'écrevisse, devra verser 300 francs à la caisse des rares médaillés de Sainte-Hélène; s'il réussit, au contraire, chacun des parieurs sera obligé de lui payer 150 francs.

Le départ aura lieu dans le commencement d'avril.

Onna leçon dè charitâ.

Lâi a dein stu mondo dâi z'êgoïsto et dâi z'autro. Cliâo dè la premire sorta sont 'na pecheinta beinda et l'ont fauta,

bin soveint, que cauquon l'âo diéssè la vrelâ po tâsi dè lè reindrè pe serviablo et po l'âo fèrè comprèindrè que cliâo que volliont tot por leu ont mau recordâ lo catsimo et ne sont pas dâi vretabliès bravès dzeins.

Parmi cliâo qu'ont lo drâi et que dussont l'âo derè dou mots, lâi a nion dè mi pliâci po cein què lè menistrès, kâ l'âo meti est de bramâ lè dzeins que sè conduisent pas ein bons chrétiens et dè l'âo z'appreindrè coumeint dussont fèrè; mâ po cein, faut-te onco que lè menistrès ne séyont pas dè la sorta dè cliâo qu'ont fauta d'être bramâ et ne sè conteintéyont pas dè derè : « Fédè cein que vo dio, et na pas cein que ye fé! »

Lè z'einfants dè tsi no dévessont dein lo teimps caminâ trâi bons quarts d'hâora po allâ âo catsimo. Quand fasâi bio, l'étâi on grand dzouïo, kâ faillâi manquâ onna bouna eimpartiâ dè l'écoula; mâ lè dzo dè dzalin, dè cramenâ âo dè prinma nâi foitâie pè la bize, n'êtâi pas tot pliési, surtot po lè pourrès bouébès. Lè vallottets sont pe du; d'ail-leu quand on a accoutemâ dè sè lequâ et dè sè ludzi pè lè pe grantès cramenès, on ne preind dièro couson dâo frâi. Ora, po ein reveni âi catétiumènes, cein n'arâi onco rein êtâ se, ein arreveint à la cura, l'aviont trovâ on pâilo bon tsaud; mâ lo menistrè ne sè tsaillessâi pas d'êtsâodâ lo fornet, quand bin l'étâi tenu dè lo fèrè et que l'étâi pâyî po cein; regrettâvè lo bou et sè desâi que l'étâi adè atant d'espargni. Assebin, cliâo pourro z'einfants grelottâvont tot dâo long dâo catsimo, et l'aviont couâte dè ressailli po poâi corrè on bocon po sè retsâodâ.

La bouéba à l'assesseu qu'êtâi prâo frioletta et que dévessâi assebin allâ à la cura, passâvè, dévant d'eintra, tsi sa tanta Rose que restâvè découtè et que lâi tagnâi âo tsaud, ti lè dzo que le vègnâi, on écœuletta dè café. On dzo, la tanta lâi baillè on choffepié po mettrè lè pi dessus tandi lo catsimo; mâ quand totès cliâo feliettès sont à l'âo pliâcès, lo menistrè qu'avâi fin naz eintrè et cheint lo souplion. Sè met à reniellottâ et fâ :

— Quoui est-te qu'a apportâ on choffepié ?

— L'est mè, se repond la bouébeta à l'assesseu.

— Ah l'est tè! Eh bin, étiuta ma felhie : quand on a oquiè que p'âo fèrè pliési âi z'autro et que lè z'autro n'ont pas, lo dèvâi d'on chrétien est dè ne pas lo gardâ por sè tot solet. Apporta-mè cé choffepié!

La bouéba, que n'ousè pas fèrè autrament quand bin l'a lè pi tot mou, rappoo à la nâi, lo lâi portè. Adon lo menistrè lo preind, lo pousè su la tablia à coté dè li, met la man dessus ein fa-seint état dè battè dâo tambou avoué lè